La République du Centre, 24 mai 2011

LOIRET ■ Justice des mineurs

Le sénateur du Loiret, Jean-Pierre Sueur, est intervenu récemment au Sénat pour critiquer le projet de réforme de la justice des mineurs. « Avec son dispositif de comparution immédiate, de substitution du parquet au juge des enfants, de refus de la spécialisation de la justice, votre projet de loi tourne complètement le dos à l'ordonnance de 1945 », a déclaré l'élu du Loiret à l'adresse du Garde des Sceaux, Michel Mercier. ■

.

Phoca PDF